

Déviations 39/2022

Un aperçu des déviations du **26 septembre 2022** au **2 octobre 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
27/09/2022	MAR	25/25R	25R/25R	1500-1816	La piste ou taxiway est indisponible (NOTAM A3385/22).
01/10/2022	SAM	25R/25R	19/25R	0143-0532	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/19,25R	25/25R	1600-1912	Vent 280° 17-22kts. Vent latéral pour l'utilisation de la piste 19 a été dépassé.
02/10/2022	DIM	25/19,25R	25/25R	0930-1600	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
		19/19	25/25R	2300-0000	Vent en altitude 350° 10-15kts. Vent arrière en altitude sur la piste 19.



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable
 Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud
 Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel National

